Flashez ce QRCode pour accéder à notre site internet

Coordonnateur SPS
Maintien et actualisation des compétences
Niveaux 1, 2 ou 3

Durée

35.00 Heures
5 Jours

Référence

STD-SPSAC91

Pré Requis

Etre titulaire d'une attestation de compétence de coordonnateur SPS

Public Concerné

Coordonnateurs Sécurité Protection de la Santé titulaires de l'attestation de compétence.

Objectifs :

- Avoir un retour d'expériences des missions SPS réalisées.
- Recadrer la mission de SPS par rapport à la réglementation, la démarche prévention.
- Être capable d'analyser les risques dans les différentes phases d'une opération et de prendre en compte les risques ayant des incidences sur la santé.

Retrouvez le planning 2025 sur https://www.formation-dekra.fr/planning-des-formations-csps-2025

Contenu

- **Retour d'expériences**
- **Bilan des missions SPS**
- **Les nouvelles obligations de l'employeur**
- **Analyse des outils de la coordination**
- **Le champ des responsabilités**
- **Evolution de la réglementation**
- **Evaluation des acquis de la formation**

Qualification Intervenant (e)(s)

Formateur CSPS habilité suivant le dispositif OPPBTP imposé

Flashez ce QRCode pour accéder à notre site internet

Moyens pédagogiques

- Méthodes expositives et participatives
- Exercices

Modalités d'évaluation

Le stage d'actualisation de la formation spécifique donne lieu à une évaluation finale des stagiaires conformément à l'arrêté du 26 décembre 2012.

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

RS5774